



CANAL DE CARPENTRAS

Résultats de l'assemblée des propriétaires

Année 2019 – Espace Auzon à Carpentras le 14 mai 2019 à 9h00

Rappel sur la représentation des adhérents de l'ASA en assemblée de propriétaires

Conformément à l'article 8 « Attribution des voix » des statuts de l'ASA du canal de Carpentras :

« Le nombre de voix attribué à chaque propriétaire est défini par la surface cadastrale possédée dans le périmètre, toutes communes confondues.

Surface incluse dans le périmètre	Nombre de voix par propriétaire
<i>Inférieure à 30 ares</i>	<i>1 voix</i>
<i>Supérieure ou égale à 30 ares et strictement inférieure à 1 hectare</i>	<i>2 voix</i>
<i>Supérieure ou égale à 1 hectare</i>	<i>3 voix + 3 voix par hectare entier au-delà d'1 ha, dans la limite de 30 voix au maximum par propriétaire.</i>

Un membre de l'association syndicale peut donner **pouvoir écrit de voter en son nom** à toute personne de son choix. Le pouvoir est valable pour une seule réunion et est toujours révocable.

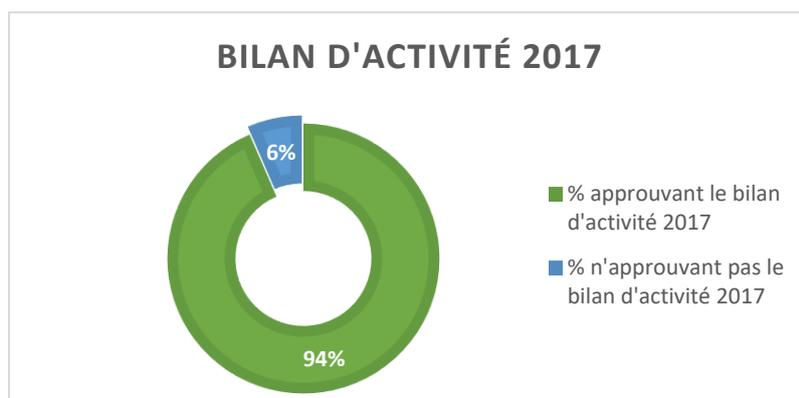
Un même membre de l'Assemblée des Propriétaires ne pourra détenir **plus de 100 voix**, (voix en son nom propre et pouvoirs confondus).

489 adhérents, présents ou représentés, ont participé au vote. Ils représentaient 2689 voix.

> Approuvez-vous le bilan d'activité 2017 du canal de Carpentras ?

Nombre de voix "Blanc" ou "Nul"	127 voix (4.7 %)
---------------------------------	------------------

Nombre de voix exprimées	2562 voix
Nombre de voix approuvant le bilan d'activité 2017	2396 voix
Nombre de voix n'approuvant pas le bilan d'activité 2017	166 voix

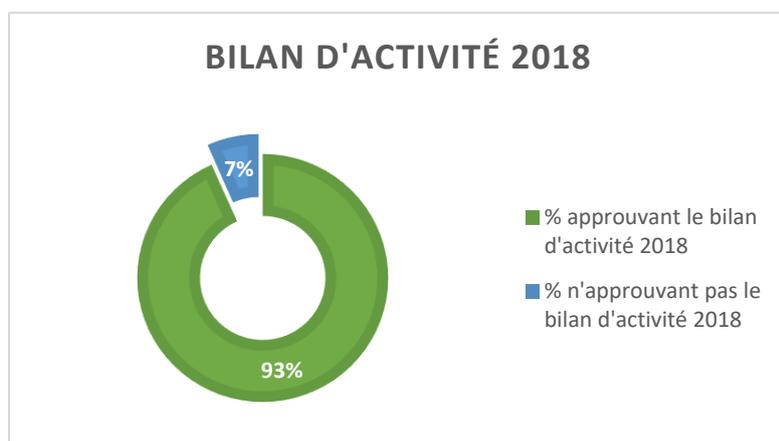


Le bilan d'activité de l'année 2017 est approuvé.

> Approuvez-vous le bilan d'activité 2018 du canal de Carpentras ?

Nombre de voix "Blanc" ou "Nul"	128 voix (4.8 %)
---------------------------------	------------------

Nombre de voix exprimées	2561 voix
Nombre de voix approuvant le bilan d'activité 2018	2390 voix
Nombre de voix n'approuvant pas le bilan d'activité 2018	171 voix



Le bilan d'activité de l'année 2018 est approuvé.